



Envoyé en préfecture le 05/05/2026  
Reçu en préfecture le 05/05/2026  
Publié le  
ID : 084-268400736-20260423-DCA2026\_003-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
**CCAS DE MORMOIRON**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Séance du 23/04/2026**

**Délibération n° 2026\_003**

Date de convocation : 16/04/2026

Membres en exercice : 13  
Votants : 12

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Président certifie le caractère  
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 07 05 2026



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
L'an DEUX MILLE VINGT SIX et le VINGT-TROIS AVRIL à 18 Heures,  
le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,  
à Mormoiron, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence  
de Monsieur Bernard LE DILY :

**Présents** : LE DILY Bernard, GUYOTOT Mireille, GABRIELLI Nathalie,  
BLOUVAC Monique, Maurice DE LELLIS, VALLERY Audrey, MONGE  
Brigitte, ZAGRA Christophe, ARIAGNO Eliane, ASTRUC Brigitte et  
LEDEZ Benoit

**Procuration** : Jean-Paul ROUX à Maurice DE LELLIS

**Absent** : Fabienne JOUVE

**Secrétaire** : Audrey VALLERY

**Administration Générale / Approbation des Procès-Verbaux des séances du  
05/12/2025 et 16/04/2026**

Monsieur le président soumet les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration du 5 décembre  
2025 et du 16 avril 2026 qui ont été transmis avec la convocation à cette séance.  
CONSIDERANT que ces procès-verbaux pouvaient être consultés en même temps que le dossier du  
Conseil d'Administration, dans les délais réglementaires.

Le conseil d'administration ayant ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE les procès-verbaux des séances du 05 décembre 2025 et du 16 avril 2026

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre les membres présents,

La secrétaire : Audrey VALLERY

Le Président

Bernard LE DILY